



LIASON

N°117
4^{EME} TRIMESTRE 2024

BULLETIN DE L'UNION INTERFÉDÉRALE DES TRANSPORTS



RETOUR SUR LE 46^e CONGRÈS DE L'ITF

Du 13 au 19 octobre 2024, Marrakech

UN CONGRÈS HISTORIQUE

LES INTERVENTIONS

SOMMAIRE

- 3 PRÉAMBULE :**
Un congrès qui marquera l'histoire
- 6 L'ITF EN QUELQUES MOTS**
Nos revendications
- 8 LES INTERVENTIONS**
Au sujet des plateformes,
Ludovic Rioux p.9
Au sujet de la paix,
David Gobé p.10
Conférence des gens de mer,
Emmanuel Chalard p.11
Au sujet de la jeunesse,
Jean-Baptiste Bonnet p.12
Au sujet de la démocratie sociale,
David Donnez p.13
Au sujet du transport routier,
Khalid Ezzarhouni p.14
Au sujet de l'égalité Femme/Homme et les
violences sexistes et sexuelles,
Frédéric Courteix p.15
Au sujet de la présidence mondiale du rail,
David Gobé p.16



LIAISON,
bulletin de l'Union Interfédérale
des Transports CGT. - N° 117
(4^{ème} Trimestre 2024)
CPPAP : 1225 S 06 709
263, rue de Paris - case 571 -
93515 Montreuil cedex -
Tél. : 01 55 82 80 47 - Courriel : uit@cgt.fr

Directeur de la publication :
Patrick RISPAL

Conception-réalisation :
Agence Comtown/FMR
Photos et illustrations :
Agence Comtown, IS, DR



Impression :
Rivet Presse Édition- Limoges



PRÉAMBULE

UN CONGRÈS QUI MARQUERA L'HISTOIRE !

Du 13 au 19 octobre 2024, le 46^e Congrès de la Fédération internationale des transports (ITF), qui s'est tenu à Marrakech, le premier à être organisé dans le Monde arabe, a constitué un moment historique. Marrakech a vu se réunir plus de 1 600 participants de 475 syndicats et de 131 pays.



cette occasion, une campagne de toute la CGT, avec les fédérations adhérentes à ITF (Transports, Marins, Cheminots), a été déployée afin de faire avancer la démocratie et nos revendications de l'UIT au sein d'ITF. En effet, la démocratie requiert de l'attention et la prise en compte du plus grand nombre de syndicats afin d'alimenter les débats et prendre les bonnes décisions. C'est l'essence même de notre syndicalisme.

Faire vivre la démocratie

Il est dommageable qu'aujourd'hui, du fait des règles du vote par mandat, quelques syndicats contrôlent l'orientation de l'organisation internationale (ITF) et que des catégories d'influences externes ou internes surpassent les syndicats, les vrais représentants des salariés de ce secteur !

C'est pourquoi, la délégation CGT avait déposé un amendement aux statuts afin de faire du vote par délégués la nouvelle norme en lieu et place du vote par mandat. Notre motion n'est malheureusement pas passée (43 % des voix), mais a suscité beaucoup de réactions et a fait prendre conscience qu'il fallait faire évoluer la règle. Il a donc été décidé qu'un groupe de travail serait mis en place afin de travailler sur ce sujet et permettre ainsi au plus grand nombre de syndicats de pouvoir peser sur les décisions et les orientations d'ITF.

Le second sujet que nous avons porté était la place de la jeunesse dans l'organisation. Nous avons proposé, à travers une motion (votée à l'unanimité), que la formation soit au cœur de nos démarches afin de pouvoir armer nos jeunes tant politiquement que syndicalement et leur permettre ainsi de se sentir bien dans leur militantisme, à l'image de ce que nous avons mis en place sur le territoire dans nos collectifs jeunes.

Défendre la paix

Le congrès a également été marqué par un beau moment de solidarité avec les syndicats du monde arabe. Lors de l'intervention d'Israël, ces derniers ont en effet quitté la salle afin d'exprimer leur indignation envers les massacres au Moyen-Orient. La délégation CGT, seule, a décidé d'en faire autant, réaffirmant son exigence d'un retour immédiat de la paix, juste la paix, rien que la paix, dans la région et la création d'un État de Palestine, conformément aux résolutions de l'ONU. Cette motion a recueilli 90 % des voix des affiliés. Nous avons ensuite amendé la motion concernant l'extrême droite afin de confirmer l'incompatibilité de cette idéologie avec le syndicalisme et ratifier l'exclusion de nos syndicats de toute personne s'affichant d'extrême droite, notre internationalisme et notre fraternité devant guider nos actes.

Soutenir nos exigences

Nos représentants ont également porté les valeurs et les revendications de la CGT dans les diverses conférences. Ils ont ainsi réaffirmé l'importance de lutter contre toutes les formes de privatisation des services publics et les pavillons de complaisance qui ne respectent rien. Ils ont aussi rappelé que la santé et la sécurité devaient être une préoccupation quotidienne, que les plateformes et l'ubérisation ne devaient pas être accompagnées, mais combattues afin d'arracher un statut pour ces travailleurs et travailleuses. Enfin, notre délégation a réitéré sa revendication de rendre réel l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des transports.

Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, c'est ce que nous avons mis en œuvre, avec l'inscription d'une motion proposant de doter l'ITF d'un Institut d'histoire sociale. Celle-ci a été votée également à l'unanimité du congrès et cette instance va pouvoir, à l'image du merveilleux travail de nos deux IHS (confédéral et fédéral), se doter de ce magnifique outil.

« Ceux qui vivent sont ceux qui luttent ! » était le slogan de notre campagne. Nous ne l'avons jamais oublié dans toutes nos interventions et cela a transcendé l'ensemble des plus de 1 600 congressistes. Vive ITF, vive notre internationalisme, vive la lutte et surtout vive la paix !

David Donnez





L'ITF EN QUELQUES MOTS

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) est une fédération démocratique dirigée par ses affiliés, reconnue comme la plus grande organisation mondiale du secteur des transports.

L'ITF a pour seule vocation de protéger et d'améliorer le quotidien et l'avenir des travailleuses et travailleurs.

Les travailleuses et travailleurs des transports sont le moteur de l'économie mondiale et le lien entre les chaînes d'approvisionnement essentielles, les marchés et les populations, pour maintenir le monde en mouvement.

L'ITF représente 16,5 millions de travailleuses et travailleurs des transports.

Dans un monde où les inégalités se creusent, où les offensives contre les droits humains se multiplient, où l'autoritarisme, la corruption et la cupidité des entreprises s'amplifient, l'ITF parle d'une seule et même voix solidaire.

L'ITF défend nos droits et bascule le pouvoir du capital vers les travailleurs, avec à la clé un avenir juste, égalitaire et durable pour toutes et tous.



Les revendications d'ITF

1 SYSTÈMES DE TAUX DE RÉMUNÉRATION GARANTS DE LA SÉCURITÉ

Établir de nouveaux systèmes et/ou renforcer les systèmes existants pour fixer des normes équitables et sûres en matière de rémunération et de conditions de travail. Ces systèmes doivent associer toutes les parties prenantes du secteur, y compris les acheteurs de services de transport et les plateformes, et concerner l'ensemble des travailleuses et travailleurs des transports routiers, indépendamment de la forme d'emploi, de la nationalité et du genre.

2 RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE

Veiller à ce que tous les travailleurs des transports routiers soient rémunérés équitablement pour toutes les heures effectuées, et à ce que les opérateurs et routiers propriétaires de leurs propres véhicules puissent recouvrer leurs coûts sans négliger la sécurité.

3 TRANSPARENCE ACCRUE

Veiller à ce que tous les travailleurs des transports routiers disposent de contrats de travail et/ou de service écrits prescrivant des conditions de travail et de rémunération équitables et sûres, et assurant une protection des données et la transparence des algorithmes.

4 MISE EN APPLICATION ACTIVE ET RÉPARATION DES INFRACTIONS

Assurer une inspection active, ainsi qu'une réparation des infractions, avec l'application de pénalités en cas d'infractions. Les normes seront contraignantes pour toutes les parties prenantes. Tous les travailleurs des transports routiers doivent avoir accès à des procédures efficaces de règlement des différends, contraignantes pour toutes les parties.

5 DROITS SYNDICAUX

Reconnaître le rôle essentiel que jouent les syndicats démocratiques pour promouvoir la sécurité et la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement des transports routiers. Tous les travailleurs des transports routiers doivent avoir accès à une représentation par des syndicats démocratiques, dont le rôle en matière d'éducation, de suivi et de mise en application, ainsi que d'amélioration des normes doit être facilité.

6 NORMES MONDIALES

Mettre en œuvre les principes directeurs de l'OIT sur la promotion du travail décent et de la sécurité routière, y compris à travers la ratification et l'application des conventions de l'OIT relatives aux droits fondamentaux du travail, à la rémunération, aux heures de travail et aux périodes de repos, à la violence et au harcèlement, ainsi qu'à la santé et à la sécurité au travail.



LES INTERVENTIONS



Au sujet des plateformes

Ludovic Rioux

Amis, camarades,
C'est très chaleureusement que je vous remercie pour l'honneur fait à notre organisation de pouvoir défendre sa motion.

Dans les dix dernières années, les capitalistes, comme les gouvernements qui les soutiennent, ont décidé de mettre en œuvre une casse systématique des droits obtenus par les travailleurs et travailleuses grâce aux luttes de nos aînés.

Le développement international des plateformes de livraison a surtout servi à accroître l'exploitation subie par des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses de par le monde.



Le paiement à la tâche et l'imposition d'un statut moins protecteur que les droits liés au statut de salarié attaquent les conditions de travail et de vie de l'ensemble des livreurs et livreuses, dont un grand nombre est des travailleurs migrants surexploités, privés de l'obtention d'un titre de séjour, ce qui arrange bien les plateformes de livraison qui en profitent pour mettre en opposition les travailleurs et travailleuses.

Voilà pourquoi dans certains pays, patronat et gouvernement poussent pour la mise en œuvre de garanties sociales d'un moindre niveau, moins protectrices que les garanties collectives issues de la réglementation du travail ou des conventions collectives.

L'objectif n'est aucunement d'améliorer les droits des travailleurs et travailleuses. Il est de niveler par le bas l'ensemble de nos conditions de travail. Il est de créer de la concurrence entre des statuts plus protecteurs et

l'absence de droits. Il est d'amener des organisations syndicales sans implantation parmi les livreurs à négocier des accords trompeurs avec le patronat, accords dont l'objectif caché est tout simplement d'entériner de fait l'existence d'un statut intermédiaire qui servira à faire pression sur les conditions de travail de l'ensemble de nos professions du transport !

Pour toutes ces raisons, la Fédération CGT des transports, au sein de laquelle s'organisent les travailleurs et travailleuses des plateformes depuis des années, maintient la motion rejetant la notion de tiers-statut.

Cette analyse, elle prend racine dans le concret des luttes menées par notre organisation dans les dernières années. Ce sont les luttes développées qui nous ont permis de comprendre cette stratégie insidieuse du patronat. Des luttes menées ces dernières années face au patronat des plateformes, et face au gouvernement Macron, grand ami des plateformes.

Je me permettrai enfin de préciser que dans notre pays, le président du syndicat patronal des plateformes est un militant issu de l'extrême droite fasciste.

Rappelons-nous que le patronat n'a peur d'aucune compromission quand il s'agit de s'attaquer aux droits des travailleuses et travailleurs !

À notre tour de battre en brèche leur stratégie délétère, et de revendiquer un socle de droits commun à tous et toutes !

Vive le congrès ITF !

Vive la lutte !



Au sujet de la paix

David Gobé

Le droit à la paix et à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain.

Ce sont toujours les travailleurs, quelles que soient leurs origines, qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent.

La misère, le désespoir, le chômage et la détresse alimentent les conflits. Les éradiquer est une des conditions de paix.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes préoccupés par la situation des travailleurs et de leurs familles dans les pays en guerre, de même que nous sommes très inquiets de voir que le droit international est bafoué et que les conflits armés continuent de réduire des populations à la misère, alimentent la haine entre les peuples et la montée des fanatismes.

Les armes et les munitions ne doivent plus être considérées comme des marchandises comme les autres par les États. L'absence de réel contrôle démocratique sur leur transfert et commercialisation est un facteur de déstabilisation important qui favorise les nombreux conflits qui ensanglantent la planète.

De nombreux textes, traités et conventions, existent. Il est primordial d'exiger leur application effective et le respect des juridictions internationales.

Nous demandons :

Nous pensons qu'une réforme profonde du fonctionnement des Nations unies est nécessaire avec notamment un élargissement de son Conseil de sécurité à l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine ainsi que la suppression du droit de veto.

Mobiliser l'opinion publique et intégrer les campagnes et actions sur le processus de désarmement, la promotion de la culture du dialogue et de la paix.

Le travail sur le dialogue doit être mené dans notre organisation car nous estimons que c'est dans le dialogue et le débat que les forces favorables à la paix peuvent progresser. Il s'agit donc de s'efforcer toujours de travailler à renforcer le camp de la paix et favoriser les rapprochements et relations avec les autres organisations de travailleurs mais également de la société civile dans son ensemble.

Dans ce contexte, nous appelons à développer des actions les plus unitaires possibles à tous les niveaux en contribuant au succès de :

- La Journée internationale de la paix le 21 septembre ;
- La Journée internationale de l'ONU pour l'élimination totale des armes nucléaires le 26 septembre ;
- La célébration de la Journée internationale de la non-violence le 2 octobre ;
- La Journée internationale de l'ONU pour la science au service de la paix et du développement le 10 novembre.



Conférence des gens de mer

Emmanuel Chalard

Chers camarades,
Le licenciement de 800 marins chez P & O Ferries a été un choc. L'armateur P & O et la Commission européenne ont perdu car l'unité d'action est en marche pour un retour à la situation qui a prévalu avant la pandémie et le Brexit.

Des conditions sociales conformes à celles pratiquées au Royaume-Uni et à la France suivant le pays d'établissement de l'armateur.

Les marins sont des travailleurs comme les autres. Nous n'avons commis aucun crime, il n'y a pas de raison de passer jusqu'à 11 mois par an à bord de nos navires.

Comme tous les travailleurs, nous n'avons aucune raison de dépasser les 72 heures par semaine.

L'ITF se doit de poursuivre son combat pour limiter la durée de nos embarquements à l'international. Nous devons poursuivre notre lutte pour limiter la durée maximum de travail hebdomadaire à 72 heures. Il en va de la sécurité des marins, de la navigation et du transport maritime en général.

We are all seafarers, we are all trade unionists, we have different cultures between countries and in our own countries. ITF is the right place to share our experiences. Our unions need confrontations with mutual respect. Union action unite !

Merci de votre attention.



Au sujet de la jeunesse

Jean-Baptiste Bonnet

Chères et chers camarades,
Je m'appelle Jean-Baptiste Bonnet, membre du collectif jeune de la Fédération CGT des cheminots.

Je viens devant vous aujourd'hui porter la motion 39. Ma fédération vous propose de faire un pari gagnant sur la jeunesse. Une jeunesse que nous voulons combative, porteuse des valeurs d'ITF et de ses revendications. Nous devons protéger nos jeunes collègues en leur proposant un parcours de formation pour permettre une transmission du savoir-faire acquis par des militants plus expérimentés. La remise en cause des droits des salariés ainsi que la répression syndicale ne sont pas acceptables. La formation syndicale est avant tout un outil d'émancipation.

Nos jeunes doivent acquérir les éléments techniques et politiques nécessaires à la défense de leurs droits, à la compréhension et la mise en œuvre de notre programme ainsi qu'à la construction des luttes.

Notre vision de la formation syndicale c'est aussi qu'elle soit la plus adaptée possible à la réalité du monde du travail que les jeunes vivent avec dignité. C'est pour cela que les jeunes doivent pouvoir participer à la construction de nos formations et ainsi leur permettre de prendre pleinement conscience de la puissance internationaliste du syndicalisme.

Des jeunes qui, avec leurs expériences, vont aussi pouvoir échanger ensemble et apprendre des uns et des autres. Nous avons chacun et chacune quelque chose à apprendre de l'autre.

Ces moments très enrichissants que nous vivons dans ce congrès doivent nous permettre de transmettre à nos jeunes collègues, par la formation, des notions essentielles pour comprendre la dimension internationale et l'utilité de nos luttes. Nous voulons une formation évolutive, proactive où les jeunes élaborent eux-mêmes leurs contenus dans le respect des orientations de la section.

La formation est indispensable, elle nous élève, elle nous enrichit intellectuellement, elle nous rend plus fort parce qu'elle nous unit sur des valeurs communes. La formation prépare à défendre les intérêts des cheminotes et cheminots. À construire le rapport nécessaire pour gagner un chemin de fer sûr et durable.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !



Au sujet de la démocratie sociale

David Donnez

Mes chers camarades,
Je vais essayer de vous convaincre de voter pour notre amendement.

Nous pensons, à la CGT, que le vote par mandat est dépassé. Nous pensons que nous devons faire évoluer nos votes vers un vote par délégué.

Pour nous, le vote par délégué doit rester, comme cela est prévu dans la constitution d'ITF, proportionnel au nombre de membres afin d'éviter une hégémonie de quelques syndicats sur l'ensemble.

Pour illustrer mes propos, actuellement, à la section route, 17 syndicats sur 287 contrôlent par la majorité de leurs voix la section alors que, si nous le faisons par délégué, ce serait 60 sur 287.

Pour la section des dockers, c'est 15 sur 233 alors que si c'était un vote par délégué, ce serait 96 sur 233.

Pour la section rail, c'est 3 sur 143 alors que si c'était un vote par délégué, ce serait 30 sur 143.

Pour nos marins, c'est 10 sur 208 syndicats alors que si c'était par délégué, ce serait 57 sur 208.

Enfin, pour la section de l'aviation, c'est 13 sur 253 alors que si nous faisons par délégué, ce serait 86 sur 253.

Sur l'ensemble du congrès, ce sont 31 syndicats sur 741 alors que si on faisait par délégué, on passerait à 144 sur 741.

Pour nous, il est impératif que chaque vote de syndicat puisse compter et alimenter les débats.

La démocratie, pour nous, est l'essence de notre syndicalisme.

Dans une élection, pour la CGT, tout le monde doit compter.

Je vous demande de voter pour notre amendement.

Mon cher Steven, merci pour ton engagement afin de faire grandir notre ITF et félicitations pour ta brillante élection.

Félicitations à nos présidents de section pour le merveilleux travail effectué et un petit clin d'œil particulier à mon camarade David Gobé, que je remercie de ne rien lâcher sur la libéralisation du rail et la sécurité des chemins de fer.

Félicitations à notre collectif femmes et votre abnégation à faire que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité.

Enfin, félicitations à notre collectif Jeunes pour que la jeunesse s'engage dans le syndicalisme.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent mes camarades.

Alors, vive ITF, vive notre internationalisme et vive la paix !

Au sujet du transport routier

Khalid Ezzarhouni

La période de forte inflation ne peut pas être au seul détriment des travailleurs. Au quotidien, nous déplorons un problème d'attractivité et une pénurie de conducteurs comme de travailleurs de plateformes logistiques.

Les conditions de travail se dégradent comme les conditions d'accueil dans les lieux de chargement et déchargement. Certains pays, comme l'Espagne et le Portugal ont légiféré pour interdire la manutention des conducteurs routiers. Nous devons suivre et revendiquer cette avancée sociale significative qui contribuera in fine à développer l'inclusion des femmes.

La pression doit être aussi mise sur les grands groupes de transports et sur les donneurs d'ordre pour garantir une juste rémunération du coût du transport afin d'éviter la mise en concurrence des travailleurs et travailleuses des transports.

• LOGISTIQUE

Les revendications des travailleurs invisibles ne doivent pas être invisibilisées !

Les travailleurs des entrepôts ont démontré l'importance de cette activité jugée essentielle pour la population après les travailleurs et travailleuses de la santé.

Le constat aujourd'hui est à l'inverse : une rémunération proche des minima sociaux, une précarisation des emplois (en France, 4 salariés sur 10 sont intérimaires), des conditions de travail dégradées (un taux d'accidentologie et de maladies professionnelles inacceptable), des cadences et des productivités imposées, des horaires variables de jour comme de nuit, semaine, week-end, jours fériés sans tenir compte de l'articulation vie professionnelle / vie personnelle. Dans les multinationales où les travailleurs sont organisés, des conquies sociaux sont possibles et les entrepôts logistiques sont et doivent être une force en termes de collectif de travail organisé que nous devons coordonner en lien avec le transport routier pour peser sur l'économie et amplifier le rapport de force.

Il nous faut impérativement continuer le travail dans ce secteur et ne rien lâcher !

Continuons ensemble de les syndiquer et les organiser !

• DERNIER KILOMÈTRE, COMMERCE EN LIGNE ET TRAVAILLEURS DE PLATEFORMES

Les nouveaux modes de consommation, notamment le e-commerce qui a explosé durant la période Covid, ne sont pas sans conséquences sur les conditions de travail des travailleurs, que ce soit pour la livraison de repas, de colis, pour la messagerie ou pour le fret.

Ces travailleurs sont parfois en CDI ou autoentrepreneurs mais aussi sans papiers, un mélange de statuts qui se généralise.

Les entreprises logistiques des centres-villes sont désertées au profit d'établissement de logistique urbaine qui fonctionnent à flux tendu.

Les données numériques produites par ces salariés sont utilisées par des algorithmes visant à les exploiter aux mieux. 80 % d'entre eux sont licenciés ou démissionnent à cause des conditions de travail avant la fin de l'année, ce qui ne favorise pas leur organisation collective.

En ville, la livraison est assurée par des véhicules utilitaires légers, des vélos et des scooters. La dynamique des entreprises passe au développement du dernier kilomètre.

La livraison à vélo par exemple ne peut pas répondre à tous les besoins et la multimodalité et la complémentarité des modes de transports sont nécessaires pour la desserte du dernier kilomètre.

Nous devons réfléchir aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux consécutifs au développement de la livraison du dernier kilomètre peu favorable actuellement au salariat.

Les conditions de travail sont mauvaises parce que la profession est récente et les syndicats n'ont pas encore pu s'organiser, la précarité imposée empêche les salariés de s'organiser dans un mode de gestion privé, sur un marché ultra-concurrentiel qui voit même des entreprises travailler à perte en vue d'une valorisation en bourse.

Finalement, les clients n'ont pas vraiment le choix avec des revenus limités, ils achètent sur internet si cela est moins cher qu'en magasin et c'est l'humain qui une nouvelle fois est sacrifié.

Il faut continuer à travailler de concert entre ITF et UNI Global Union afin de remettre les travailleurs au centre des décisions !

Vive ITF !



Au sujet de l'égalité Femme/Homme et les violences sexistes et sexuelles

Frédéric Courteix

Le collectif mixité CGT des cheminots de France, avec la confédération CGT, s'investit pleinement dans l'égalité femme/homme. Le sujet de l'égalité salariale est au cœur de nos luttes car trop souvent les femmes sont victimes de discrimination salariale tant à l'embauche que dans la progression de carrière. Les femmes doivent être présentes partout dans les entreprises, dans tous les métiers techniques et de services et dans tous les niveaux de responsabilité jusqu'aux plus hauts de l'encadrement. Cela reste essentiel pour garantir l'égalité effective.

Le harcèlement, comportemental ou sexuel, les comportements sexistes sont malheureusement encore présents et le combat contre cette violence doit être porté à tous les niveaux. Le syndicalisme international, avec chaque organisation de travailleurs et de travailleuses, doit œuvrer à la lutte contre ces discriminations. Le syndicat comme l'entreprise doivent être sûrs pour permettre aux femmes de s'épanouir dans leur activité syndicale comme professionnelle.

Les femmes ont besoin de gagner de nouveaux droits pour cette émancipation. Droits spécifiques comme un congé menstruel pour les femmes souffrant de règles douloureuses, d'endométriose, droit à la dignité au travail avec notamment un accès non discriminatoire aux toilettes, droit à une organisation du travail prenant en compte les spécificités physiologiques des femmes. Chaque droit gagné par et pour les femmes est aussi une amélioration pour tous, travailleuses et travailleurs.

Pour cela, il existe une journée d'union où chacun, homme et femme, doit prendre sa place et sa part pour porter aux yeux de tous la nécessité de lutter pour gagner l'égalité. Cette journée est le 8 mars et nous serons toutes et tous engagés auprès des femmes. Dès le mois de janvier est organisée à Paris, par la Fédération CGT des cheminots, une journée de préparation où chacune d'entre nous pourra témoigner de son vécu, de ses luttes, et participer à la construction de la réussite de cette date importante.

Vous pouvez vous rapprocher de la délégation CGT si vous souhaitez participer à cette journée qui sera, comme la lutte pour l'égalité, internationale.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

Au sujet de la présidence mondiale

David Gobé

Chers amis, camarades,
Tout d'abord, permettez-moi de dresser la situation mondiale avec actuellement 59 pays en situation de guerre, de conflit et de blocus, ce nombre n'a jamais été aussi haut. Dans ce contexte, le syndicalisme a un devoir de promouvoir la paix, d'apporter les conditions sociales nécessaires car, comme le précise l'OIT dans son préambule **« Une paix universelle et durable ne peut être que la base de la justice sociale ».**

Améliorer nos conditions de vies demande un préalable, la PAIX. Nous ne mesurons pas cette chance, ni combien elle peut être fragile. La paix en Ukraine, la paix en Palestine, au Sahel, en RDC, la fin des blocus au Venezuela et à Cuba. La fin de la monarchie absolue au Swaziland et la liberté de retourner au pays pour mon camarade Sticks Nkambule, secrétaire général du SWATCAWU.

Ce sont les peuples les premières victimes des guerres et donc les travailleurs. En réponse, nous avons la solidarité internationale, la grande fraternité humaine. C'est ce chemin d'espérance que nous souhaitons faire émerger.

Le traitement médiatique des conflits dévoile les intérêts des grandes puissances et particulièrement des multinationales : un emploi sur cinq dans le monde dépend d'une multinationale. Nos pays n'échappent pas à cette règle ! Des multinationales de plus en plus puissantes au point de contrôler des états. Le chemin ne fait pas exception. Il s'internationalise, par les créations de filiales, le rachat de ligne ferroviaire par des acteurs du maritime ou de la logistique. Avec toutes les conséquences sur les conditions de travail, notamment à travers la sous-traitance.

Un capitalisme qui n'hésite pas à sacrifier la planète pour ses profits ! Nous luttons pour un chemin de fer sûr et durable. L'histoire nous enseigne aussi que lorsque le capital est en danger, il n'hésite pas à promouvoir l'extrême droite. Cette extrême droite sera toujours l'ennemi de la classe travailleuse et remettra en cause tous ces droits que nous pensons comme acquis, en particulier le droit des femmes. Le combat syndical ne se mènera pas sans les jeunes et les femmes ! Car chaque victoire féministe est une victoire pour l'ensemble de la classe ouvrière.

Six ans après le congrès de Singapour, un an et demi après la conférence de Johannesburg, nous voici réunis ce jour à Marrakech.

Nous avons réussi les trois objectifs que nous nous étions fixés malgré la pandémie du Covid-19. Cet événement extraordinaire a montré le rôle indispensable des travailleurs et en particulier des travailleurs des transports mais aussi la fragilité de la chaîne logistique dans une économie globalisée.

Le premier défi était d'augmenter nos affiliés, nous sommes passés de 1,2 à 1,7 million.

La section cheminote, c'est 143 syndicats dans 84 pays, 30 % de jeunes et 18 % de femmes, soit 26 % de l'ITF. Deux syndicats ont décidé récemment de coopérer avec nous, les cheminots du Vietnam et ceux du Laos. Les camarades du Laos sont d'ailleurs dans la salle comme observateurs. Et nous espérons qu'ils rejoignent la grande famille d'ITF bientôt.

du rail

Le deuxième défi était de mener une campagne innovante. Avec la campagne SSR, nous avons réussi ce défi. Nous avons voulu incarner une campagne POUR et non une campagne contre. Nous voulons incarner un modèle ferroviaire basé sur nos 4 piliers. Il nous faut l'améliorer et l'intensifier.

Notre troisième défi consistait à retrouver de l'influence au niveau global pour peser sur les régions du monde. J'ai renoué les contacts avec l'UIC et avec l'OIT avec qui nous avons organisé une réunion régionale en Afrique australe, une première depuis 30 ans. Nous allons poursuivre avec une réunion technique mondiale des cheminots en septembre 2025 à Genève.

La question de l'intégration des femmes et des jeunes est un élément déterminant, nous devons progresser dans chaque syndicat. Le questionnaire femme a été une grande réussite, Simi nous en parlera tout à l'heure. Concernant les jeunes, nous essayons de répondre à leurs préoccupations aux défis de l'avenir, je les ai entendus et la motion 39 va être un moyen de mise en œuvre d'une formation concernant des jeunes cheminots, ce sera un très grand défi. Jean-Baptiste exposera la motion avec Judith. Et je suis confiant car nous avons une excellente responsable des jeunes qui va faire un grand travail. Preeti, je sais tu vas réussir tous ces défis.

Je tiens aussi à saluer la présence de François Davenne, directeur général de l'UIC, qui prendra la parole tout à l'heure. Nous avons beaucoup discuté ces derniers jours sur notre vision du ferroviaire et les enjeux mondiaux qui nous attendent dans un contexte où le changement climatique bouleverse les équilibres mondiaux et, par conséquent, les transports.

Le chemin de fer a les capacités, par sa maîtrise technique, son innovation technologique, de répondre à ces enjeux. Nous devons trouver les sources de financements pour développer un chemin respectueux de la nature et de ses travailleurs.

Nous allons tracer ensemble nos perspectives pour la prochaine mandature. Sur les projets en région, les corridors frets et nos 4 motions présentées.

Difficile de résumer toute l'activité aujourd'hui, en si peu de temps.

Avec le secrétaire général nous devons arbitrer certaines choses en tenant compte des moyens financiers et humains de l'ITF. La communication en interne et en externe doit être discutée au préalable pour l'intérêt d'ITF. Je te félicite Stephen pour le travail et le soutien que tu apportes à la section.

Il faut être encore plus inclusif dans les décisions car cette organisation appartient à ses affiliés et les élus ont la responsabilité de décider et d'agir.

Avec le secrétariat (Deniz, Noel, Lauren, Inga-lena et tous les salariés de Londres et des régions), les vice-présidents, les présidents de régions, la section, nous avons porté les valeurs de l'ITF et essayé de convaincre dans le dialogue, sur notre vision commune et c'est peut-être ça le plus important. Partager des valeurs et les mettre en œuvre dans la solidarité !

Nous gagnerons grâce à notre capacité d'agir au niveau global. J'en suis convaincu. Car ceux qui vivent sont ceux qui luttent !





J'ADHÈRE



Scannez le
QRCode présenté
ici et suivez les
instructions sur
votre téléphone.

Si vous ne pouvez pas scanner taper:
<https://www.cgt.fr/syndicalisation/syndiquez-vous>
sur votre navigateur

JE SCANNE